

" Laissant un montant à prélever par des souscriptions privées et par la vente des bons.....	\$1,860,000
" La compagnie sera conséquemment dans la position financière suivante :	
" Ligne de la rive Nord. Montant à prélever par des souscriptions privées.....	\$900,000
" Ligne de la rive Sud. Montant à prélever par des souscriptions privées.....	\$1,860,000

" Il est évident d'après cette comparaison que le chemin de la rive nord l'emporte sur son rival, financièrement parlant, au montant de \$960,000, une somme suffisamment élevée pour lui donner gain de cause, à part des autres considérations qui assurent encore davantage sa prépondérance.

" Pour expliquer les valeurs ci-dessus données aux aides des gouvernements des provinces d'Ontario et de Québec, nous pouvons observer que, d'après l'opinion de plusieurs personnes bien informées, la valeur monétaire que nous avons assignée à l'octroi accordé par la province de Québec est bien au-dessous de son chiffre réel. Les estimations qu'elles ont faites varient de \$2,000,000 à \$46,000,000; et elles basent leur opinions sur la valeur des limites de bois, les ressources minières, etc., qui abondent dans les terrains octroyés.

" Nous nous sommes efforcé en établissant cette comparaison, de nous tenir dans des bornes raisonnables et nous croyons notre estimation bien fondée. La plus grande partie des terrains est maintenant inaccessible aux colons et il en sera ainsi durant quelques années encore; on ne peut par conséquent les vendre à présent à leur valeur intrinsèque; mais si la compagnie, au moyen de l'assistance municipale et privée, peut prélever la plus grande partie du montant requis pour construire le chemin, les terres acquerront éventuellement sans doute une plus grande valeur, et elles fourniront de bonnes sûretés collatérales aux actionnaires, tant municipaux que privés, en sus du chemin de fer lui-même, dont ils seront les propriétaires.